COMPTE RENDU DE COMMISSION « TRAVAUX- SECURITE » Jeudi 16 septembre 2021 à 18h30

Présents: NOEL Jérôme, DROUIN Dominique, COLOMINA-RUBIO Manuel, CICGLIA

Jean-Antoine, Stéphane RAMART

Excusés: GENGOUX Kévin, PIRET Jean-Claude, VOITON Sébastien

18h30 : Ouverture de séance

1- Résultat analyses des offres Rue Jean-Jaurés

Mr NOEL fait un point sur l'analyse des offres pour les travaux de la rue Jean Jaurès. L'entreprise retenue est la société TISSERONT pour le lot 1 VRD d'un montant de 222 857.40 €uros TTC et le lot 2 AEP d'un montant de 26 118 €uros TTC.

La commission émet un avis favorable.

2- Vente de terrain « les triots »

Mr NOEL informe qu'il restait une parcelle de 450 m² au Lotissement Les Triots et qu'une personne se porte acquéreur au prix de 40€ du m² soit 18 000 €uros.

La commission émet un avis favorable.

3- Vente de terrain

Mr NOEL informe de la volonté du propriétaire de l'habitation du 35 rue Voltaire d'acheter une partie de la parcelle communale située devant son garage représentant 8.72 m2 au prix de (en attente du prix du services des Domaines). Les frais de notaires et de géomètre resteront à la charge de l'acheteur.

La commission émet un avis favorable.

4- Travaux restauration de la Collégiale

Mr NOEL informe que dans le cadre des travaux de la Collégiale, il y a lieu de remplacer les cadrans d'horloge, ce qui entraine un avenant d'un montant de 14 918.40 €uros TTC.

La commission émet un avis favorable

5- Travaux aire de jeu de la vinaigrerie

Mr NOEL informe que la collectivité a reçu une subvention de 6 685 €uros au titre du dispositif » soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité » pour le projet de création d'une aire de jeux à la vinaigrerie. Ce projet n'était pas prévu au budget cette année mais sachant que les travaux de l'avenue Blanqui sont reportés à l'année prochaine, nous pouvons donc réaliser ces travaux.

La commission émet un avis favorable.

6- Ancienne Mairie de braux

La ville a pour projet de réhabiliter l'ancienne mairie de braux afin d'y installer le siège de l'association Aymon lire.

A cet effet le cabinet vannelle a été recruté pour assurer la maitrise d'œuvre.

La commission émet un avis favorable.

L'ordre du jour étant terminé, Mr NOEL remercie chaque personne pour leur présence et lève la séance à 19h35.

Pour Extrait Conforme, Le Maire,

Kevin GENGOUX

Pour le Maire, l'Adoint délégué,